



PROGRAMME DE FORMATION

VERSION : 31 JUILLET 2025
TAUX DE RÉUSSITE : 100%
TAUX DE SATISFACTION : 81%

PUBLIC CONCERNÉ

MÉDECINS

PREREQUIS

ÊTRE DIPLÔMÉ DE SA PROFESSION

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE À CETTE FORMATION EN NOUS CONTACTANT DIRECTEMENT PAR :
- MAIL : CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
- SITE INTERNET : FORMULAIRE CONTACT
- TÉLÉPHONE : 09 70 70 83 80

L'ACCÈS À LA FORMATION AURA LIEU 14 JOURS APRÈS LA DATE DE SIGNATURE DE VOTRE CONVENTION DE FORMATION

DURÉE

HEURES : 10H
ACCESSIBLE DE 24H À 1 MOIS SUR LA PLATEFORME 360 LEARNING

PROFIL FORMATEUR

HYPNOTHÉRAPEUTE
PRACTICIEN EN HYPNOSE
PRÉPARATEUR MENTAL

TARIF

475€ HT*
● PRISE EN CHARGE**
● INDEMNISATION***

FORMAT

- ☐ EPP : ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
- ☐ GESTION DES RISQUES
- ☐ PROGRAMME INTÉGRÉ
- ☒ FORMATION CONTINUE
- ☐ PRÉSENTIEL
- ☒ E-LEARNING
- ☐ CLASSE VIRTUELLE
- ☐ MIXTE

ERUDIT NOVATION

21 RUE DE COURCELLES 51100 REIMS
SIRET : 92026754900011
SITE : WWW.ERUDITNOVATION.COM
CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
07 45 89 24 98

AMÉLIORATION DE L'ÉVALUATION, DU TRAITEMENT ET DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DOULOUREUX CHRONIQUES VIA L'HYPNOSE

ORIENTATION DPC : 3 : AMÉLIORATION DE L'ÉVALUATION, DU TRAITEMENT ET DE LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR (SOUS RÉSERVE DE PUBLICATION PAR L'ANDPC)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR AIGUE IMPOSE SA RECONNAISSANCE ET SON ÉVALUATION INITIALE ET EN COURS DE PRISE EN CHARGE PAR LES SOIGNANTS NOTAMMENT POUR CERTAINES POPULATIONS PRÉSENTANT UNE SYMPTOMATOLOGIE SPÉCIFIQUE (ENFANTS, PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉS, ...) ET UNE ADAPTATION DU SOIN.

PAR AILLEURS, S'AGISSANT DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DOULOUREUX CHRONIQUES, LEUR PRÉVALENCE ET LEUR NOMADISME MÉDICAL IMPOSENT L'OPTIMISATION DU PARCOURS ET DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE.

À CE TITRE, OUTRE LE RISQUE DE CHRONICISATION, UNE MAUVAISE PRISE EN CHARGE PEUT ÊTRE RESPONSABLE D'EFFETS SECONDAIRES GRAVES OU D'UN MÉSUSAGE MÉDICAMENTEUX, UNE VIGILANCE TOUTE PARTICULIÈRE DEVANT ÊTRE PORTÉE À L'UTILISATION DU PARACÉTAMOL ET DES OPIOIDES.

FACE À L'ARSENAL THÉRAPEUTIQUE ET AUX NOUVELLES THÉRAPIES NON MÉDICAMENTEUSES, IL EST IMPORTANT DE RECENTRER LES PRATIQUES ET D'AIDER LES PROFESSIONNELS DANS UNE PRISE EN CHARGE GRADUÉE EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE ET DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS DE BONNE PRATIQUE.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- À L'ISSUE DE LA FORMATION, LES APPRENANTS SERONT CAPABLES DE :
 - EXPLIQUER À LEURS PATIENTS CE QU'EST L'HYPNOSE ET CE QUE CET OUTIL APPORTE POUR LA DOULEUR CHRONIQUE
 - CHOISIR LES PATIENTS POUR LESQUELS L'HYPNOSE PEUT ÊTRE UNE RÉPONSE PERTINENTE À SES DOULEURS
 - UTILISER LES OUTILS DE L'HYPNOSE POUR AIDER UN PATIENT À SOULAGER SES DOULEURS CHRONIQUES, TANT SUR LE PLAN DE LA SENSATION DOULOUREUSE QUE SUR LE PLAN ÉMOTIONNEL.
 - CONNAÎTRE ET DE TRANSMETTRE LES OUTILS D'AUTO-HYPNOSE POUR PERMETTRE À LEURS PATIENTS DE TRAVAILLER CHEZ EUX À AMÉLIORER LEUR QUALITÉ DE VIE ET LEURS SENSATIONS.
 - ANALYSER ET PROPOSER UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE PAR L'HYPNOSE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- VIDÉOS
- POWER POINT
- ANNEXES
- FORUM DE DISCUSSION (AVEC LES FORMATEURS ET LES APPRENANTS DE LA MÊME SESSION)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- QCM PRÉ-TEST ET POST-TEST
- QCM
- VRAI / FAUX
- CAS CLINIQUE
- AUDIT CLINIQUE
- TEXTE À TROU
- CHOIX UNIQUE
- QUESTION ORDONNÉE
- ASSOCIATION

NOS FORMATIONS PEUVENT ÊTRE ADAPTÉES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ SUR VOTRE PROJET DE FORMATION ET POUR METTRE EN PLACE LES ÉVENTUELS AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES À PRÉVOIR.
CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP MR RAULET DUPONT DIMITRI, À L'ADRESSE SUIVANTE
CONTACT@ERUDITNOVATION.COM POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE.

*PRIX NET DE TAXE, EXONÉRÉ DE TVA - ART. 261.4.4 A DU CGI

**DANS LA LIMITE DE VOS CRÉDITS DISPONIBLES ANNUEL (VOIR AGENCEDPC.FR) SI PLUS DE DISPONIBILITÉ, LE FINANCEMENT SE FERA PERSONNELLEMENT PAR LE BÉNÉFICIAIRE

***VERSEMENT POUR PERTE DE REVENU SOUS CONDITIONS D'AVOIR RENSEIGNÉ VOTRE IBAN SUR VOTRE COMPTE AGENCEDPC.FR AVANT LA SOUSCRIPTION DE LA FORMATION

LISTE DES SESSIONS

DATES	LIEU
JANVIER ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JANVIER AU 31 JANVIER	A DISTANCE
FÉVRIER ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 FÉVRIER AU 28 FÉVRIER	A DISTANCE
MARS ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 MARS AU 31 MARS	A DISTANCE
AVRIL ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 AVRIL AU 30 AVRIL	A DISTANCE
MAI ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 MAI AU 31 MAI	A DISTANCE
JUIN ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JUIN AU 30 JUIN	A DISTANCE
JUILLET ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JUILLET AU 31 JUILLET	A DISTANCE
AOÛT ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 AOÛT AU 31 AOÛT	A DISTANCE
SEPTEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE	A DISTANCE
OCTOBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE	A DISTANCE
NOVEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE	A DISTANCE
DÉCEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE	A DISTANCE



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

